Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260819-D2026_09-DE

VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

REPUBLIQUE FRANCAISE

Décision n° 2026-09

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

OBJET : CESSION TONDEUSE KUBOTA

Le Maire de Ploemeur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de la ville de Ploemeur en date du 10 avril 2026, déléguant au Maire notamment l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € TTC ;

Considérant que la commune est propriétaire de la tondeuse KUBOTA F3680 ;

Considérant que ce matériel, compte-tenu de son ancienneté et de son état n'est plus adapté aux besoins des services municipaux ;

DECIDE

Article 1 :
La commune cède à la société Kervarrec Motoculture la tondeuse KUBOTA F3680 au prix de 4 000 €.

Article 2 :
Le produit de la vente, soit 4 000 €, sera encaissé au budget communal.

Article 3 :
La Directrice Générale des Services, le Services Financier de la ville de Ploemeur sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au contrôle de légalité et inscrite au registre des délibérations.

Fait à Ploemeur, le 19/08/2026

Le Maire,
Ronan LOAS

MAIRIE DE PLOEMEUR (Morbihan)

Contact **M**airie
1 rue des Écoles CS 10067
56274 PLOEMEUR Cedex

Darempred **T**i-Kêr
1 straed ar Skolioù CS 10067
56274 PLANVOUR Cedex

Tél. 02 97 86 40 40 • mairie@ploemeur.net